

DONNEZ

Le Consistoire de Paris (ACIP) est la colonne vertébrale de la vie juive francilienne, de l'organisation des offices à la gestion des synagogues, en passant par l'accompagnement religieux, la transmission des valeurs juives et la cacherout. L'institution salarie également une centaine de rabbins qui, en plus de leur travail dans leurs communautés, assurent tous les services de la vie juive : brith mila, bar-mitzva, mariage, divorce, décès...

Aujourd'hui, un risque financier menace sa pérennité. L'ACIP doit réunir deux millions d'euros avant la fin de l'année 2024. Ceux qui seraient tentés de dire « encore » ou de détourner le regard car ils ne se sentiraient pas concernés, doivent le savoir : si le Consistoire de Paris ne réussit pas à collecter cette somme, c'est l'ensemble du judaïsme français, ses communautés et ses institutions, qui se trouvera dans la difficulté. Pourquoi l'ACIP est-elle devant pareille échéance ? À la crise sanitaire du Covid-19 ayant entraîné la fermeture temporaire des synagogues et la perte de trois millions d'euros de dons non perçus à cette période, s'est ajoutée la baisse des recettes provenant de la cacherout, notamment en raison de la multiplication d'autres certifications que celle du Beth Din. Ces épreuves ont dégradé la situation financière du Consistoire de Paris, déjà fragile, qui a en même temps été contraint, depuis le 7 octobre 2023 et la recrudescence de l'antisémitisme en France, de renforcer la protection des synagogues sous sa responsabilité. La sécurité représente, pour l'ACIP, un coût d'1,5 million d'euros par an.

Joël Mergui, dans cet entretien ci-contre, demande à la communauté de se mobiliser. Souvenons-nous de ce que nous lui devons.

Yaël Scemama

Joël Mergui : « Nos synagogues ne doivent pas faiblir par manque de moyens financiers »

Actualité Juive Pourquoi les synagogues du Consistoire de Paris sont-elles aujourd'hui confrontées à une situation financière si compliquée ?

Joël Mergui : Depuis mon arrivée au Consistoire de Paris, en 2006, nous avons entrepris la rénovation de tout le patrimoine du Consistoire. Ses 80 synagogues ont été rénovées, mises aux normes et sécurisées pour un budget de près de 30 millions d'euros. Nos synagogues sont le patrimoine exclusif de la communauté juive. Elles ne sont pas la propriété d'initiatives privées ou familiales. En parallèle, nous soutenons les communautés situées dans des quartiers et des banlieues difficiles, qui se vident petit à petit de ses Juifs mais où beaucoup vivent encore, faute de pouvoir en partir. Maintenir notre présence dans ces « territoires perdus de la République » est tout à l'honneur du Consistoire de Paris, mais cela nous coûte entre 1 et 2 millions d'euros par an. Il y a également eu la crise du Covid-19, qui nous a contraint à la fermeture de nos synagogues pendant près d'un an sans bénéficier du chômage partiel des rabbins et qui a provoqué la perte de

Le réveil identitaire auquel on assiste est exceptionnel, historique

près de 3 millions d'euros de dons non perçus pendant cette période. La montée de l'antisémitisme, depuis plusieurs années, nous a, par ailleurs, obligés à renforcer la sécurité de nos lieux de culte et donc à y consacrer sans cesse davantage, soit près d'1,5 million d'euros par an. Enfin, depuis le 7 octobre



2023, les dons sont essentiellement fléchés vers Israël. C'est une priorité évidente, face à laquelle il a été compliqué de faire des appels de dons pour nos communautés. Mais en priorisant Israël, nos synagogues ont, de fait, bénéficié de moins de soutien.

Pourtant, et surtout depuis le 7 octobre, nous avons l'impression que les lieux communautaires – notamment les synagogues – n'ont jamais été aussi remplis...

J.M. : C'est tout à fait vrai. Le réveil identitaire auquel on assiste aujourd'hui est exceptionnel, historique. Il y a eu un réel besoin de se retrouver au sein de nos communautés, d'organiser des événements, de recréer du lien, de revenir à la synagogue. Encore faut-il accompagner cet élan, en ayant les structures nécessaires et en assurant notre sécurité, tant pour faire face à l'explosion de

l'antisémitisme que pour rassurer nos coreligionnaires à venir. Tout ce travail a un coût. Chacun doit y prendre sa part.

L'idée selon laquelle les Juifs n'auraient plus d'avenir en France est assez répandue dans la communauté. Ne porte-t-elle pas, elle aussi, atteinte à la pérennité du Consistoire ?

J.M. : Tout le monde ne partira pas en Israël ni ne quittera la France, je le répète depuis vingt ans, et les données objectives me donnent raison. Tous les Juifs en revanche – ou du moins une très grande majorité – reviennent vers la communauté. Face à ce phénomène d'Alyah intérieure, nous devons avoir des structures fortes pour accueillir tous les Juifs. Je le dis d'autant plus que je suis profondément sioniste, à l'origine de la cérémonie des olim du Consistoire et que j'ai toujours contribué à tous les appels de dons

Le soutien doit aujourd'hui plus que jamais aller à la fois à Israël et à nos synagogues

parce qu'il n'y a pas de contradiction à soutenir Israël, sa légitimité dans ses combats, soutenir l'Alyah et, en même temps, soutenir la vie juive quotidienne en France, qui est la responsabilité du Consistoire. Nous avons le devoir de ne pas affaiblir nos synagogues, parce qu'elles jouent aussi un rôle de transmission d'un judaïsme fort et du sionisme.

Si le Consistoire n'arrive pas à rassembler 2 millions d'euros d'ici la fin de l'année 2024, il risque de ne pouvoir assurer certaines missions essentielles. Expliquez-nous.

J.M. : Notre institution est forte. Nos communautés sont dynamiques, mais pour que ce fonctionnement perdure, il faut des recettes en conséquence pour assurer notamment la sécurité, le soutien aux communautés en péril et le travail éducatif du Talmud Torah. Avant le 7 octobre, nous avons, comme beaucoup d'entreprises françaises, entamé un plan de redressement avec des mesures d'économie et projeté une augmentation des dons. Cette augmentation de la générosité communautaire a bien eu lieu mais elle s'est principalement portée vers Israël. Chose évidemment compréhensible, mais le soutien doit aujourd'hui plus que jamais aller à la fois à Israël et à nos synagogues. Il n'y a là aucune contradiction mais une complémentarité. D'autant qu'en aidant les communautés juives pour que nos synagogues restent vivantes, qu'elles transmettent le judaïsme, le sionisme, qu'elles continuent à construire l'âme juive sioniste de notre communauté, on aide l'avenir d'Israël. Pendant 2000 ans, les synagogues ont préservé le sionisme, aujourd'hui le sionisme doit soutenir les synagogues, garantie de l'avenir du judaïsme en diaspora.

Comment doit-on agir désormais ?

J.M. : Je suis convaincu qu'en utilisant le Maaser à 100%, on devrait pouvoir à la fois continuer à aider Israël et à soutenir le judaïsme français. Cette solidarité fait l'âme

et la force du judaïsme. Si nos synagogues devaient faiblir par manque de moyens, le sionisme faiblirait aussi. Notre communauté est le cœur battant du sionisme de la diaspora. Une communauté plus faible, c'est priver Israël de forces essentielles.

Aujourd'hui, j'en appelle à tous nos coreligionnaires pour qu'ils se mobilisent plus que jamais d'ici la fin de l'année. Ils doivent concrétiser l'ensemble des promesses de dons effectuées au cours de l'année, ce qui leur permettra d'obtenir aussi les reçus permettant leur défiscalisation en 2024. En décembre, on note en moyenne un retard d'arrivée de 30% des sommes promises. Ce sont généralement des oublis, mais il est important de le faire pour nous permettre d'assurer des missions essentielles. Nous avons également lancé une opération spéciale 'Hanouka intitulée « *Touche pas à mes lumières* » pour le Secours juif, association créée pour porter l'action sociale au cœur de nos communautés. Enfin, le « Synadons » que nous avons initié au moment du Covid pour soutenir activement nos synagogues est toujours actif pour soutenir sa synagogue et ses projets.

Les particuliers doivent aujourd'hui plus que jamais se mobiliser pour le Consistoire, mais n'est-ce pas aussi le rôle des structures communautaires non consistoriales de soutenir l'institution parisienne ?

J.M. : Ces structures marquent la vitalité de la communauté mais en se créant en dehors du Consistoire, elles ne contribuent pas à notre institution qui fédère tous les services religieux (Beth Din, statut personnel, divorces, derniers devoirs...). Le Consistoire de Paris contribue également au financement du SPCJ et le fait pour l'ensemble des structures juives d'Île-de-France, qu'elles soient consistoriales ou non. Il serait bienvenu aujourd'hui que toutes ces communautés et ces structures, à l'instar du Fonds Myriam ces dernières années, contribuent, à la hauteur de leurs moyens, à la pérennité de notre institution. Le Consistoire de Paris œuvre depuis toujours pour l'ensemble des Juifs, il a toujours répondu présent pour défendre toutes les causes et tous les appels de la communauté. À elle désormais de se mobiliser pour ses synagogues. ■ **Propos recueillis par Laetitia Enriquez**

POUR 'HANOUKA OFFREZ UN ABONNEMENT À VOS PROCHES !

Du 18 décembre au 2 janvier, profitez d'une remise de 5% sur le prix de l'abonnement avec le code

HANOUKA 5

OUI, je souhaite m'abonner à Actualité Juive

M. M^{me}

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

E-mail

CODE PROMO: HANOUKA 5

Règlement par

Virement bancaire

IBAN : FR 76 1820 6000 0065 0721 4867 874
BIC : AGRIFRPP882

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Almanacc Éditions

Carte bancaire sur www.actualitejuive.com

À retourner sous enveloppe à

Almanacc Éditions
45, rue de Courcelles, 75008 Paris

Abonnement 1 an

- Édition papier & digitale : **95 €**
- Édition digitale uniquement : **70 €**
- Formule étudiant : **60€**
- étranger (édition parution & digitale) : **120 €**

Abonnement 6 mois

- Édition papier & digitale : **50 €**

www.actualitejuive.com



SCANNEZ MOI